

# Les faux dans l'art



Cette *Nature morte* (1914) d'Alexandra Exter fait partie des tableaux de l'exposition consacrée à l'artiste russe en 2009 au château de Tours (Indre-et-Loire), qui furent saisis par la justice après son ouverture. L'œuvre a été déclarée fautive par une expertise judiciaire.

Les récentes affaires qui ont défrayé la chronique judiciaire sont venues rappeler combien les faux dans l'art, que l'on croyait en voie de disparition, étaient toujours d'actualité. Faux Giacometti, affaire Beltracchi..., tous ces trafics surprennent par leur ampleur même. C'était oublier la convoitise suscitée par l'explosion du marché de l'art depuis dix ans. Les faussaires et intermédiaires se montrent de plus en plus ingénieux pour tromper leur monde. Fort heureusement, la science est une précieuse alliée dans la détection des « vrais » faux. Mais qu'est-ce qu'une œuvre authentique ? La quatorzième édition d'un bronze est-elle un original ou une reproduction ? Une œuvre ne figurant pas dans un catalogue raisonné, auquel la loi n'a pourtant conféré aucune légitimité, est-elle pour autant un faux ? Un dossier passionnant qui en appelle d'autres tant le sujet est sensible.

## Des faux à la pelle

PAGE 18

## Vieux comme le monde

PAGE 19

## Vrai bronze, faux original ?

PAGE 20

## La sentence du catalogue raisonné

PAGE 21

## La science au secours de l'expertise

PAGE 22

Lire aussi, page 29,  
« Le nouveau régime du droit de suite »

# Des faux à la pelle

Plusieurs affaires de faux à grande échelle ont éclaté ces dernières années ■ Elles portent essentiellement sur des artistes modernes à l'œuvre mal répertorié et dont la cote est alléchante

**L**es faux artistiques ont toujours existé. Ce phénomène est lié à la montée des prix des œuvres, qui attire les contrefacteurs. Mais nous n'en connaissons pas vraiment l'ampleur. Plusieurs récentes affaires révèlent des trafics internationaux à grande échelle, n'épargnant ni le marché, ni les institutions. Une enquête réalisée en 2009 par le magazine américain *ARTnews* révélait que, pour l'avant-garde russe, le nombre de faux tableaux sur le marché de l'art international dépassait de loin celui des œuvres originales. L'émergence de nouveaux collectionneurs sur ce marché explique en partie cette aggravation au cours des dernières années de la situation. Selon Aleksandra Sahatskikh, spécialiste de l'avant-garde russe, « les acheteurs russes sont rentrés dans le marché et cette demande a suscité

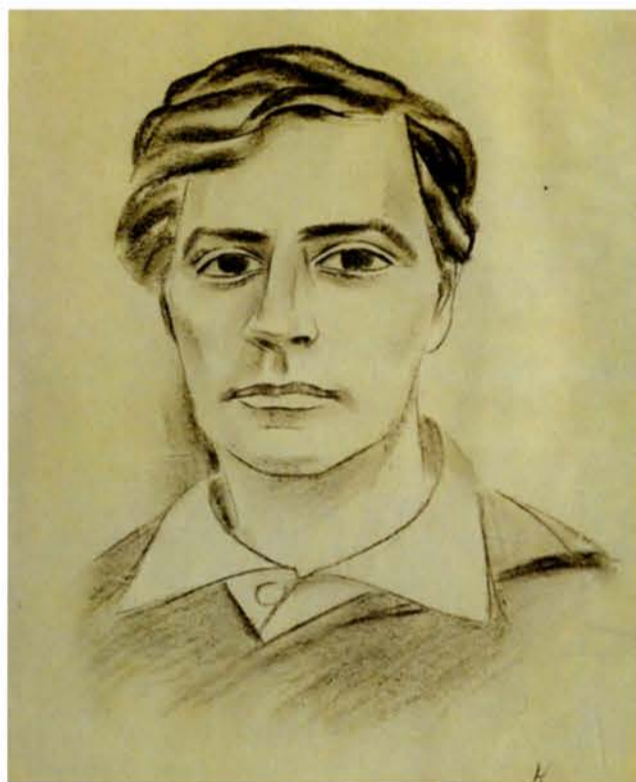
une nouvelle vague de faux, bien plus importante que la production de faux dans la première moitié des années 1990 ». Dans le même temps, sont apparus de nouveaux « experts » prompts à authentifier des œuvres douteuses, dont les provenances fantaisistes ne sont corroborées par aucune archive ni document. Ces œuvres sont annoncées comme faisant partie de collections inconnues ou issues d'un stock caché récemment redécouvert, quand elles ne sont pas abusivement déclarées « en provenance directe de l'atelier de l'artiste ».

## Exter et Gontcharova

Les cas des artistes Alexandra Exter (1882-1949) et Natalia Gontcharova (1881-1962) est symptomatique de l'actualité récente. En janvier 2009, une exposition intitulée « Alexandra Exter

et ses amis » était inaugurée dans les salles municipales du château de Tours (Indre-et-Loire), avant de fermer en mars à la suite d'un dépôt de plainte pour « faux », « contrefaçon de signature » et « escroquerie », suivi de la saisie des 190 œuvres, lesquelles ont été mises sous scellés. Une instruction est toujours en cours à Tours. Durant l'enquête, quatre tableaux ont été confiés à l'expert judiciaire Gilles Perrault, qui a conclu à « des œuvres récentes réalisées après la mort de l'artiste présumée, Alexandra Exter, et pourtant signées de son nom ». S'étant pourvu en appel, les prêteurs de l'exposition ont obtenu un « complément d'expertise », qui fut confié à l'expert parisien Marie-Hélène Grinfeder. En août 2011, cette dernière a confirmé l'opinion de son confrère.

Parallèlement à cette affaire, des faux Exter semblent se propager dans le circuit international des ventes publiques, galeries et musées. Il semble en être de même pour Gontcharova. La direction de la galerie d'État Trétiakov (1), des historiens de l'art et des collectionneurs renommés ont or-



En haut, Moïse Kisling, *Portrait de Modigliani*, 1917, mine de plomb sur papier, signé « K », 29 x 22,2 cm. Cette œuvre déclarée fautive par Jean Kisling, fils et ayant droit de l'œuvre du peintre Moïse Kisling, a été introduite dans le 4<sup>e</sup> tome du catalogue raisonné de l'artiste à l'insu de son auteur (lire p. 21).

En bas, Natalia Gontcharova, *La Trotinette*, huile sur toile, 80 x 99 cm. Ce tableau de Gontcharova présenté dans la vente du 31 mars 2011 (lot 78) à Paris chez Tajan (est. 800 000 euros à 1 million d'euros) est resté invendu. Inscrit au « catalogue raisonné » de l'artiste (réf. n° 772) contesté par plusieurs spécialistes, il est réputé faux.

ganisé en avril 2011 à Moscou une conférence de presse dont les informations ont été reprises dans la presse russe. Les professionnels y dénonçaient publiquement les deux ouvrages sur Gontcharova, publiés en 2010 et 2011 en Grande-Bretagne et en France, respectivement par Anthony Parton et Denise Bazetoux (pour le « catalogue raisonné »). Dans ces ouvrages auraient été incluses de fausses œuvres du peintre. Spécialiste mondial de l'art russe, Andreï Sarabianov a évoqué « une entreprise criminelle motivée par de très grandes sommes d'argent ». Jusqu'à plus de 7 millions d'euros aux enchères pour un tableau de Gontcharova.

En août 2009 en Allemagne, a été révélée l'une des plus importantes affaires de faux de l'histoire du marché de l'art. Elle porte sur un millier de fausses sculptures d'Alberto Giacometti saisies par

les autorités allemandes. Dans un entrepôt situé à Mayence, ont été découverts 831 bronzes et 131 plâtres attribués au célèbre sculpteur suisse, tandis que d'autres contrefaçons ont été retrouvées chez des collectionneurs. Les faux étaient fabriqués en Chine puis écoulés en Allemagne, entre autres avec l'aide de marchands. Véronique Wiesinger, directrice de la Fondation Alberto et Annette Giacometti, s'étonnait que plusieurs musées aient pu acquérir des faux alors même qu'il s'agissait de copies de piètre qualité, ce qui transparait dans le rendu des surfaces. En 2011, les cinq personnes inculpées dans cette affaire pour escroquerie et contrefaçon ont été condamnées. Il s'agissait de marchands de Wiesbaden et de Mayence et d'un escroc nommé Lothar Wilfried Senka, lequel se présentait aux acheteurs comme un

ami de Diego Giacometti (frère du sculpteur décédé en 1985) d'où étaient censées provenir les pièces proposées.

## Les Beltracchi, de Cologne à Nanterre

L'an dernier, toujours en Allemagne, un autre scandale a éclaté, portant sur un trafic gigantesque de faux tableaux modernes. Au cœur de cette affaire, un gang de faussaires allemands de génie, au premier rang desquels le peintre Wolfgang Beltracchi. Celui-ci a astucieusement exécuté des compositions en s'inspirant du titre d'œuvres attribuées à de grands maîtres du XX<sup>e</sup> siècle – parmi lesquels Max Ernst, Dufy ou Fernand Léger –, mais qui restaient peu connues ou mal documentées. Il était aidé dans son entreprise par sa femme et un proche, et dans une moindre mesure par sa belle-sœur. Pour les écouler, l'équipe avait inventé des provenances imaginaires telles que les collections « Jägers » et « Knops » (lire le *JdA* n° 351, 8 juillet 2011).

La diffusion des « faux Beltracchi » sur le marché au cours de ces dernières années a trompé tout le monde, galeries et maisons de ventes comprises. L'escroquerie, qui a démarré dans les années 1980 et qui concerne des dizaines de toiles, est évaluée à plusieurs dizaines de millions d'euros. Les experts auraient découvert la supercherie grâce à l'analyse scientifique des pigments utilisés. Parce qu'ils sont rapidement passés aux aveux, les quatre complices ont été condamnés le 27 octobre par le tribunal allemand de Cologne à des peines relativement clémentes, allant de quatre à six ans de prison pour le peintre Wolfgang Beltracchi – celui-ci en risquait dix. Pour son rôle mineur dans cette affaire, sa belle-sœur n'a écopé que d'un an et neuf mois avec sursis.

L'histoire n'est pas pour autant terminée. Arrive à présent en justice le volet français de cette affaire. Car plusieurs antiquaires parisiens ayant eu entre les mains ou vendu des tableaux réalisés par les Beltracchi sont attaqués en justice par leurs acheteurs. Ainsi du galeriste français Jacques de la Béraudière, aujourd'hui installé à Genève, et de l'historien de l'art Werner Spies, spécialiste de Max Ernst qui avait authentifié comme de la main de l'artiste un tableau peint par Beltracchi. Ils sont aujourd'hui poursuivis devant le tribunal de grande instance de Nanterre par une galerie monégasque qui avait acheté la toile. À suivre...

**Armelle Malvoisin**

(1) L'institution moscovite conserve la plus grande collection d'œuvres du peintre de même que les archives personnelles de l'artiste.